

Le Zapping des Smalls

- Cette semaine le CAC small (+2,1%) fait jeu égal avec le CAC 40 (+2,1%). 118 valeurs sont en hausse (sur 185)
- Le spécialiste de la fonderie aluminium **Le Bélier**, le constructeur de navires de plaisance **Catana Group** et la biotech **Abivax** portent le CAC small
- La Française de l'Energie** est la pépite de la semaine par Pierre Schang - Gérant chez Tocqueville Finance

Inscrivez un ami à la newsletter

Le tableau de bord des secteurs



Cette semaine, les secteurs **équipementier** (+5,7%), **loisirs** (+5,5%) et **biotech** (+3,7%) ont surperformé le CAC small (+2,1%).

Le secteur équipementier enregistre une hausse de +5,7%, porté par le spécialiste de la fonderie aluminium pour l'industrie automobile **Le Bélier** (+23,7%), qui a annoncé cette semaine l'entrée en négociation avec la société chinoise Wencan, en vue de la cession d'environ 62% de son capital. **Mersen**, spécialiste des applications autour du carbone et du graphite, a également soutenu la hausse du secteur (+12,1%), suite à l'acquisition la semaine dernière de la société allemande Gab Neumann, spécialiste d'échangeurs de chaleur pour le marché de la chimie.

La performance du secteur des loisirs a été largement portée par **Pierre et Vacances** (+6,6%) et par **La Compagnie des Alpes** (+6,5%), qui a annoncé des résultats annuels positifs avec un CA 2018/19 en croissance de +6,6% à 854,0 M€ et un RNpg en record à 62,2 M€.

Enfin, le secteur des biotech bénéficie de la performance des sociétés **Abivax** (+16,9%), qui continue de bénéficier des bonnes nouvelles publiées, en novembre, et **Inventiva** (+11,6%), qui a reçu cette semaine un paiement d'étape de 3,5 M€ de la part d'AbbVie.

A contrario ce sont les secteurs de la **distribution** (-16,5%), **communication/média** (-0,1%) et **services financiers** (+0,6%) qui sous-performent le CAC Small cette semaine. **SMCP** (-28,9%) accuse les conséquences négatives en bourse de son profit warning avec un objectif de marge d'EBITDA ajusté et abaissé entre 15,5% et 16% vs autour de 17%. **Mediawan** (-0,3%) subit une prise de bénéfices tandis qu'FFP (-1,9%) poursuit sur sa tendance baissière.

TOP

La plus forte hausse de la semaine est réalisée par le spécialiste de la fonderie aluminium pour l'industrie automobile **Le Bélier** (+23,7%), qui bénéficie de l'annonce de son rachat probable par Wencan.

Le constructeur de navires de plaisance **Catana Group** connaît une forte hausse de +19,5%, avec l'annonce de résultats annuels historiques.

Comme la semaine dernière, la société de biotechnologies **Abivax** enregistre une belle performance de +16,9%.

FLOP

SMCP (-28,8%) dégingolée suite à l'annonce d'un profit warning sur sa marge d'EBITDA revue à la baisse. Le groupe explique cette chute par la détérioration du marché de Hong Kong provoquant la fermeture de points de ventes au cours des deux dernières semaines. **Abéo** (-9,1%) quant à lui poursuit une tendance baissière significative depuis plusieurs jours.

La pépite de la semaine



Par Pierre Schang - Gérant chez Tocqueville Finance

- La Française de l'Energie est un producteur de gaz naturel que le groupe vend tel quel ou converti en électricité.
- Grâce au 1500 km² de concession dans le nord et l'est de la France ainsi qu'en Belgique, la société dispose de l'exclusivité pour extraire, exploiter et vendre le gaz enferrmé dans les anciennes mines de houille.
- La beauté du modèle réside dans le fait que La Française de l'Energie n'a plus qu'à installer de nouvelles turbines pour extraire le gaz et faire croître son chiffre d'affaires.
- L'intensité concurrentielle étant très limitée, les revenus du groupe atteignent 8 millions d'euros à fin juin 2019 ; la direction visant 35 millions d'euros en 2021/22.
- La direction estime être en mesure de financer son développement sans diluer les actionnaires existants.
- Le 7 janvier prochain, le management détaillera son plan pour la concession en Lorraine ce qui permettra sans doute aux investisseurs d'avoir une idée plus précise des revenus prévisibles sur cette zone.
- La récurrence et les perspectives du groupe sont telles que le groupe se finance actuellement à 1,5% sur des échéances de 6 ans.
- La Française de l'Energie est une position présente dans Tocqueville PME (éligible au PEA-PME) depuis décembre 2018.

La semaine des smalls



Cette semaine, le CAC small (+2,1%) fait jeu égal avec le CAC 40 (+2,1%), un rattrapage après une semaine dans le rouge. Sur les 185 valeurs qui composent le CAC small, seulement 118 sont ressorties en hausse. Depuis le début de l'année, le CAC 40 (+23,6%) continue de largement surperformer le CAC small (+10,5%).

Du côté des opérations ?

SES Imagotag : SES-imagotag a annoncé le succès de son augmentation de capital par placement privé de 35 M€ à 28,50 € par action. Celle-ci a été souscrite à hauteur de 9 M€ par Qualcomm, spécialiste américain de composants de télécommunication qui devient actionnaire à hauteur de 2% du capital, et le reste par des investisseurs institutionnels (historiques et nouveaux).

Solocal Group : Solocal a levé 16,4 M€ le jeudi 5 décembre, à travers sa ligne de financement en fonds propres. Au cours de cette levée, 31,9 millions de nouvelles actions ont été émises, au prix moyen de 0,52 €/action. Pour rappel, cette ligne de financement a été signée avec Kepler Cheuvreux et porte sur un total de 58 millions d'actions nouvelles.

AdUX : La société spécialisée dans la publicité digitale a indiqué le lancement d'une augmentation de capital avec maintien de DPS le 12 décembre prochain, d'un montant maximum de 5 M€, au prix unitaire de 1,5 € (prime de 36% vs le dernier cours).

Le Bélier : Le groupe a annoncé lundi 9 décembre entrer en négociation avec la société chinoise Wencan, opérant sur le même secteur d'activité, en vue de la cession d'environ 62% de son capital. Ce transfert se ferait au prix de 38,18€/action, avec une prime de 28,4% par rapport au cours du vendredi 6 décembre. Le Conseil d'administration de Le Bélier a accueilli positivement ce projet lors de sa réunion du 8 décembre. En cas de succès, Wencan devrait déposer un projet d'OPAS au même prix.

Venimatrix : La société a annoncé lundi 9 décembre la finalisation de la cession de sa division Silicon IP & Protocoles sécurisées à Rambus pour 65 M\$, intégralement en numéraire. Venimatrix a reçu un montant de 45 M\$ et pourrait par la suite recevoir jusqu'à 20 M\$ si les objectifs de CA 2020 de la division cédée sont atteints.

Oeneo : L'actionnaire historique d'Oeneo, la famille Hériard Dubreuil, a déposé le 10 décembre 2019, une offre public d'achat simplifiée à 13,50 € faisant apparaître une prime de 11,6% sur le dernier cours de 12,1 €, suspendu depuis le 9 décembre. L'initiateur, qui détient 63,73% du capital d'Oeneo a l'intention de lancer une offre de retrait en cas d'atteinte du seuil des 90% de détention du capital.

Et du côté des publications ?

Derichebourg - Résultats annuels 2018/2019 (-11,1% YTD) : Le CA 2018/2019 de la société s'élève à 2 705 M€ (-7,4%). L'activité Services à l'Environnement recule de 12,7%, notamment en raison du contexte géopolitique, et l'activité Multiservices progresse de 6,9%. Le résultat opérationnel a augmenté de 1,3% à 97,5 M€, traduisant ainsi une marge opérationnelle de 3,6%, en hausse de 0,3 pt. Le RNpg est en baisse de 21,8% et s'établit à 55,6 M€. Ce recul s'explique par une forte progression de l'impôt sur les bénéfices. Le groupe affirme que l'activité de la branche Multiservices devrait poursuivre sa croissance au cours de l'exercice 2019-2020. Il se montre prudent concernant l'activité Services à l'Environnement à court terme. En cause, les crises géopolitiques et une activité recyclage relativement calme au niveau des volumes les deux premiers mois de 2019/2020. **Le titre prend +9,5% le jour J.**

Oeneo - Résultats S1 (+38,8% YTD) : Le groupe publie un CA S1 à 143 M€ (+9,4% en organique) porté par le dynamisme des activités Bouchage à 92,1 M€ (+11,1% à pcc) et Elevage à 50,9 M€ (+6,4% à pcc). La MOC progresse de +2,1 points à 16,3%. Le management confirme attendre la même tendance pour le second semestre grâce à la dynamique commerciale actuelle et à une détente du prix du liège. **Le titre gagne +4,46% le jour J et annonce une OPAS sur ses titres (voir plus haut).**

Catana Group - Résultats annuels 2018/2019 (+53,9% YTD) : La société affiche un CA en progression de 42% (dont 67% dans les bateaux neufs) à 77,4 M€ (vs 3 M€), une croissance historique. Le ROC a grimpé de 156% à 7,7 M€. Le RNpg a quasi triplé, en hausse spectaculaire de 165% à 9 M€. Le groupe confirme l'objectif d'un CA 2019/2020 supérieur à 100 M€, et une rentabilité de nouveau fortement accrue. **Le titre prend +11,3% le jour J.**

Compagnie des Alpes - Résultats annuels 2018/2019 (+20,4% YTD) : Le groupe affiche un CA 2018/2019 en hausse de +6,6% (+4,2% à pc) à 854,0 M€. Le résultat opérationnel s'élève à 105,1 M€. Cette progression de 8,4% (+5,2% à pc), est due à l'augmentation modérée de 3,3% des charges liées aux amortissements des immobilisations à 4,0 M€. Le RNpg atteint un niveau record de 62,2 M€, en hausse de 8,8% par rapport à l'exercice précédent. Le groupe proposera le versement d'un dividende de 0,76€/action (+7,7%). **Le titre prend +1,9% le jour J.**

Les dernières publications d'EuroLand Corporate

- [Bio-UV Group - Partenariat majeur sur les eaux de ballast en Chine](#)
- [SES-Imagotag - Succès de son augmentation de capital de 35 M€](#)
- [contact société](#)
- [Pisynex - Acquisition de la branche santé familiale de Visiomed](#)

Retrouvez toutes nos analyses sur notre [site internet](#)

L'agenda des smalls

11/12/2019

Groupe Partouche - CA T4

Abéo - Résultat S1

Groupe Capell - Résultats S1

12/12/2019

Groupe LDLC - Résultats S1

Innelec Multimédia - Résultat S1

17/12/2019

Figeac Aero - Résultats S1

Lacroix - Résultats annuels

Catana - Résultats annuels

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levés de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (DPO, LBO, ...).



*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est présentée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être considérée à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une invitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification. Nous exhortons nos lecteurs à être conscients de ces incertitudes ou symboles. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que des dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. À ce titre, aucune information, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité, l'exactitude ou la véracité des déclarations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter.

EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte ni n'assume aucune responsabilité (et notamment d'ordre réglementaire ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de l'absence de quelque mention à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes autres que celles mentionnées. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion Order 2005) (et/ou qui sont des personnes à qui une invitation ou une invitation à souscrire dans des activités d'investissement au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être également communiqué, directement ou indirectement (toutes les personnes étant considérées ensemble, les "Personnes Reçueuses"). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Reçueuses et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Reçueuse. Toute personne autre qu'une Personne Reçueuse doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux États-Unis d'Amérique, ou être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des États-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer de ce contenu et des lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par ses restrictions visées ci-dessus.

Copyright © 2019 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can update your preferences or unsubscribe from this list

